

L'Ardèche se mobilise contre l'exploitation du gaz de schiste



Attention, vous êtes peut-être dans la zone de prospection !

Les réactions se multiplient après la délivrance de plusieurs permis de prospection par Jean-Louis Borloo, alors ministre de l'Ecologie, pour rechercher du gaz de schiste dans les sous-sols du sud-est de la France et notamment en Ardèche. Les élus locaux dénoncent des décisions prises sans débat public, sans consultation des populations et de leurs représentants. En Ardèche méridionale, un collectif contre l'exploitation du gaz de schiste rassemblant citoyens, militants politiques et associations et élus vient d'être créé.

L'un des permis exploratoires délivrés à Total, Gdf-Suez et à la société américaine Schuepbach Energy, le M627 concerne plus particulièrement le Sud Ardèche et s'étend sur une zone de 931 km² allant de Privas aux Vans, explique le site internet du collectif (cliquez sur la carte pour en savoir plus).

Le 28 décembre dernier à Aubenas, sympathisants et élus d'Europe-Ecologie-Les Verts avaient manifesté leur vive inquiétude quant au procédé d'extraction du gaz qui pourrait être mis en œuvre à savoir la fracturation hydraulique et ses conséquences désastreuses pour l'environnement.

Fin 2010, le mouvement humaniste et écologiste CAP21 a demandé l'instauration d'un moratoire sur l'exploration et l'extraction des gaz de schiste à l'échelle de l'Europe dans l'attente d'une expertise scientifique indépendante sur les risques environnementaux liés à cette industrie. Un site spécialisé "De l'eau dans le gaz" a été mis en ligne à cette occasion